

Saison 2022/2023

**BUREAU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL**

**PROCÈS-VERBAL N°2 DU 14 MARS 2023**

Réunion en présentiel (Torcy) et visioconférence (Jitsi meet)  
conformément à l'article 11 des statuts

**Membres présents :**

Cyrille Fischer (Président du CDVB77),  
Kim Truong (Trésorier),  
Jean-Luc Davoust (Vice-président),  
Gaspard Jbeili (Secrétaire Général Adjoint).

**Excusés :**

Serge Bouju (Secrétaire Général),  
Marie Miller (Trésorière Adjointe).

Conformément à l'article 11 des statuts et en sa qualité de Président du Comité Départemental de Volley de Seine et Marne, Cyrille FICHER préside la séance. L'établissement du présent procès-verbal est délégué au salarié présent, Manuel GESLIN.

Le Président ayant un souci personnel aura un léger retard. Les membres présents constatent que les membres présents et représentés sont au nombre de 4 sur 7 et qu'en conséquence la réunion peut valablement se tenir dans le respect du quorum fixé à l'article 11 des statuts.

**Assistent sur invitation du président :**

Allix Belarbi,  
Frédéric Billard,  
Catherine Bourgeois,  
Sybil Le Gentil.

**Excusée :** Samira Charkaoui.

**Assiste avec voix consultative conformément à l'article 11 des statuts :**

Manuel GESLIN (salarié – conseiller technique).

---

**Ordre du jour :**

- Préparation de l'AGE du 19 mars à La Rochette,
- Démission de Nicolas PANIER,
- Point financier,
- Points des différentes commissions,
- Réorganisation interne (conformité par rapport aux statuts du CDVB77),
- Programme des finales de la Coupe de Seine et Marne 2023.

**Début de la réunion 21h10**

## 1- Préparation de l'AGE du 19 mars à La Rochette

Point sur la présence des membres du BDD le 19 mars :

Présent(e)s	Absent(e)s
Cyrille Ficher (Président du CDVB77)	Kim Truong (Trésorier)
Serge Bouju (Secrétaire Général)	
Jean-Luc Davoust (Vice-président)	
Marie Miller (Trésorière Adjointe)	
Gaspard Jbeili (Secrétaire Général Adjoint)	

Point sur la présence des membres du comité le 19 mars :

Présent(e)s	Absent(e)s
Catherine Bourgeois	Samira Charkaoui
Sybil Le Gentil	Frédéric Billard
Allix Belarbi	

Manuel GESLIN (salarié – conseiller technique) sera également présent mais partira rapidement pour gérer la sportive de la coupe de Seine et Marne M13.

### Point sur le changement de siège social

A ce jour, le président n'a pas de nouvelles concernant la possibilité de déménagement du siège social du comité à la maison des sports de Melun mais espère en avoir d'ici le 19 mars.

### Bilan financier

Le trésorier, Kim Truong, sera absent le 19 mars et délègue à Catherine Bourgeois la présentation à l'AGE d'un point sur l'état des finances du comité.

### Mise à jour du Montant des Licences, Droits et Amendes du comité (MLDA)

Kim TRUONG a travaillé sur la mise en conformité du MLDA. Il nous manque les montants suivants :

- L'amende pour une rencontre perdue par pénalité
- Le droit de rectificatif, de modification, de report de rencontre

### 1ère résolution : le Bureau Directeur, après en avoir délibéré, décide à la majorité de présenter lors de l'AGE du 19 mars les propositions suivantes :

- Amende pour une rencontre perdue par pénalité : **15€** (ligue pour info : 52€)
- Droit de rectificatif, de modification, de report de rencontre : **gratuit** (ligue pour info : 31€)

## 2- Démission de Nicolas PANIER

Le président, Cyrille FICHER, a reçu la démission de Nicolas PANIER de ses fonctions au sein du CDVB77.

La commission sportive se retrouve sans président. Un BDD doit se dérouler le 19 mars suite à l'AGE et corrigera cette situation.

## 3- Point financier

Cathrine BOURGEAIS nous signale que les clubs n'ont pas encore réglé leurs dettes vis-à-vis du comité. A ce jour, le total des créances des clubs s'élève à 7459 €.

Il est rappelé que conformément à l'article 10-b des statuts du CDVB77 :

« Seuls les Groupements Sportifs régulièrement affiliés à la FFvolley (validation administrative et financière) et sans créance auprès du Comité à la date de l'assemblée générale ont accès à celle-ci et participent aux votes »

Fred BILLARD prend la parole. Les échanges avec le BDD sont résumés en ces termes :

Fred BILLARD signale que son club a été décidé de ne pas régler les factures du comité tant que celles-ci n'ont pas été émises par le trésorier du comité. Le comité n'ayant pas eu de trésorier pendant un certain temps et il ne comprend pas que le comité exige le règlement des factures pour l'AGE.

Il est rappelé que les factures sont émises par un membre ou salarié du comité et que ce n'est pas le trésorier qui perçoit l'argent reçu.

Le comité ne fait que respecter les statuts qui le régit.

#### **4- Points des différentes commissions**

##### Commission Départementale Sportive (CDS) :

RAS

##### Commission Départementale Technique (CDT) :

RAS

##### Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) :

Kim Truong, président de la CDA, souhaite aborder de nouveau le souhait de la CDS de désigner des arbitres en accession régionale.

Après plusieurs échanges, il ressort que cela ne peut se faire que progressivement et qu'il faut que ce soit un projet partagé avec les clubs.

Ce sujet étant à l'ordre du jour de l'AGE du 19 mars, il sera proposé de mettre en place des désignations pour la saison 2024/2025.

##### Commission Départementale de Beach Volley :

RAS

##### Commission Départementale Volley Santé / Para Volley :

RAS

#### **5- Réorganisation interne (mis en conformité par rapport aux statuts du CDVB77)**

L'article 11-b des statuts du CDVB77 stipule que :

« Le Bureau Directeur est composé de 7 membres élus par l'assemblée générale parmi les licenciés FFvolley des Groupements Sportifs du Comité, au scrutin plurinominal à un tour. Les membres élus comprennent au moins deux licenciés de chaque genre. »

Suite aux précédentes Assemblées Générales, un nombre trop important de personnes a été élu au CDVB77. Le comité devra se mettre en conformité avec ses statuts lors du BDD après la prochaine AGE.

Note : le Bureau Directeur est composé de 7 membres uniquement mais le comité a besoin de membres dans ses commissions. Ces derniers n'ont pas l'obligation d'être élus.

## 6- Programme des finales de la Coupe de Seine et Marne 2023

Le programme suivant est décidé pour les finales de la coupe 77 du 8 mai prochain à Torcy :

Horaire	Féminin	Masculin
<b>10h</b>	<b>M15</b> 2 sets gagnants	<b>M15</b> 2 sets gagnants
<b>11h30</b>	<b>M18</b> 2 sets gagnants	<b>M18</b> 2 sets gagnants
<b>13h</b>	<b>M21</b> 2 sets gagnants	<b>M21</b> 2 sets gagnants
<b>14h30</b>	<b>Senior</b> 3 sets gagnants	
<b>16h30</b>		<b>Senior</b> 3 sets gagnants

Le Secrétaire Général Adjoint

Gaspard Jbeili

P/O



M Manuel GESLIN

Le Président du Comité Départemental  
de Volley de Seine et Marne



**Cyrille FICHER**

Le Trésorier du Comité Départemental  
de Volley de Seine et Marne



**Kim TRUONG**